

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 52 du 22 octobre 2014

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 13

DÉCISION N° 0-12371-2014/DEF/EMM/ORG
fixant la prise d'armement pour essais de la frégate multimissions « Provence ».

Du 10 septembre 2014

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE : *bureau « organisation ».*

DÉCISION N° 0-12371-2014/DEF/EMM/ORG fixant la prise d'armement pour essais de la frégate multimissions « Provence ».

Du 10 septembre 2014

NOR D E F B 1 4 5 1 7 6 9 S

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 113.4

Référence de publication : BOC n° 52 du 22 octobre 2014, texte 13.

Le ministre de la défense,

Vu l'instruction n° 177/DEF/EMM/ROJ du 2 février 2012 relative au commandement et au soutien des bâtiments en construction jusqu'à leur admission au service actif ;

Vu la décision n° 0-12244-2014/DEF/EMM/ORG du 9 septembre 2014 portant création de la formation « Provence »,

Décide :

Article premier.

Préambule.

La date de prise d'armement pour essais de la frégate européenne multimissions *Provence* est fixée au 11 septembre 2014.

Article 2.

Publication.

La présente décision est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le contre-amiral,
sous-chef d'état-major « plans et programmes »,*

Jean-Philippe CHAINEAU.